



DEMANDE DE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

PERSONNE MAJEURE

Validité 10 ans



**A Savenay, dépôt des dossiers UNIQUEMENT
sur rendez-vous ☎ 02.40.58.39.39**

HORAIRES :

Du Lundi au Vendredi : 8h30-11h30 / 13h30-16h30

(sauf mardi 15h-16h30 l'après-midi)

Samedi : 9h-11h00



La présence du demandeur est obligatoire au dépôt ainsi qu'à la remise du passeport afin de procéder à la prise d'empreintes digitales

Préparer sa demande de passeport biométrique

2 possibilités :

- Enregistrer une pré-demande en ligne
- Récupérer le formulaire CERFA auprès de la Mairie de Savenay

• Pré-demande en ligne

Afin de faciliter vos démarches, vous avez la possibilité de préparer votre demande en ligne via le site internet <https://ants.gouv.fr/>.

Pour cela vous devrez :

- 1- Créer un compte personnel en saisissant votre état-civil ainsi que votre adresse ou vous connecter grâce à votre compte FranceConnect. Ce service public propose d'être reconnu en utilisant les identifiants de l'un de vos comptes existants : ameli.fr, impots.gouv.fr, identité numérique de La Poste
- 2- Remplir le formulaire (rubrique Mon Espace > Réaliser une pré-demande de passeport)

Après validation, vous recevrez par mail un récapitulatif de pré-demande sur lequel figure le **numéro de la pré-demande** ainsi que le **QR code** qui seront nécessaires pour finaliser votre demande en Mairie.

- 3- Imprimer ce récapitulatif.

Récapitulatif de la pré-demande

État civil de la personne



N° du timbre fiscal
(passeport)
2265190580193946

PHOTOGRAPHIE





N° de pré-demande :
NYGGX5N8UG

Homme
Nom (de l'acte de naissance) :

Prénom(s) :

Né(e) le : à :
Couleur des yeux :
Taille :
Département de naissance : Pays de naissance :

Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone :

PÈRE Nom :
Prénom(s) :
Né le : à :

MÈRE Nom :
Prénom(s) :
Née le : à :

Je soussigné(e),
Nom :
Prénom(s) :
Agissant en tant que représentant(e) légal(e) et certifiant l'authenticité des informations.
Date :

Signature du représentant légal
(A l'encre noire et sans déborder du cadre)

Rappel : Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévu par la loi n°78-17 de 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de la sous-préfecture de votre résidence.

v.SPD-PP-RECAPHMIN.3.2

• **Formulaire CERFA**

Le formulaire CERFA est disponible à l'accueil de la Mairie de Savenay.
 Vous devrez le remplir en **NOIR, MAJUSCULES** et avec les **ACCENTS** uniquement la 1ère page.

Nom de naissance

Nom d'usage ou nom marital Pour les femmes, cocher oui et préciser si épouse ou veuve

Tous vos prénoms

Indiquer votre Filiation

Nom de naissance de la mère

Si vos parents sont français, cochez la 1ère case


 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION
 N° 12100 * 02

Demande de

carte nationale d'identité
 passport




2 3 8 0 1 4 0 2 7 1
 2 3 8 0 1 4 0 2 7 9

Merci de remplir ce formulaire en noir, en lettres majuscules et avec les accents.

État civil de la personne majeure ou mineure émancipée
Femme Homme

Nom

(C'est le nom qui figure sur votre acte de naissance ou sur votre livret de famille.)

Deuxième nom

Précisez s'il s'agit du nom de votre :
 — père
— mère
— époux
— épouse

Souhaitez-vous faire apparaître un mot devant le deuxième nom ?
 Oui
Non
Si oui, lequel : époux(se)
veuf(ve)

Prénom(s)

Taille m Né(e) le J M An À

Département de naissance Pays de naissance

Adresse

Code postal Commune

Tél. portable
Pour le passeport : Couleur des yeux

PÈRE Nom

Prénom(s)

Né le J M An À

Nationalité

MÈRE Nom

Prénom(s)

Née le J M An À

Nationalité

Vous êtes français(e) parce que :

- vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est né en France
- vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est né dans un ancien département ou territoire français
- vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est français
- vous n'êtes pas né(e) en France et l'un au moins de vos parents est français

- votre mère ou votre père est devenu(e) français(e) avant votre majorité
- vous êtes de nationalité française par mariage
- vous êtes né(e) en France et vos parents ne sont pas français
- vous êtes naturalisé(e) français(e)
- vous avez été réintégré(e) dans la nationalité française
- vous êtes français(e) par déclaration (autrement que par mariage)
- autre motif

Signature du demandeur

Je certifie l'exactitude de ces déclarations.

 Date J M An

Rappel : Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

 Le droit d'accès aux informations prévu par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture de votre résidence.

Spécimen

Les pages 2,3 et 4 sont réservées à l'administration : ne rien compléter, ne rien signer.

Liste des pièces justificatives

Pour toute demande, vous devrez fournir les pièces suivantes :

- Carte Nationale d'Identité
- 1 Photo récente en couleur conforme au format officiel
- Justificatif de domicile : (**Attention : pas d'échéancier**)
 - Facture EDF, EAU, GAZ, téléphone fixe ou mobile de moins de 1 an
Refus : facture résiliation, facture souscription, lettre de relance
 - Dernier avis d'imposition sur les revenus ou Taxe d'habitation
Refus : Déclaration pré-remplie
- 86€ en timbres fiscaux (en vente dans les bureaux de tabac ou en ligne : <https://timbres.impots.gouv.fr/>)

Pièces complémentaires :

➤ Pour une première demande :

Copie intégrale de l'Acte de Naissance de moins de 3 mois (si pas de carte nationale d'identité ni de Passeport)

➤ Pour un renouvellement :

Ancien passeport (même périmé)

➤ En cas de perte/vol :

- Copie Intégrale de l'Acte de Naissance de moins de 3 mois ou carte d'identité
- Déclaration de perte (en mairie du lieu de dépôt de la demande) ou de vol (en gendarmerie ou commissariat)

Cas particulier pour les femmes :

➤ En cas de divorce (uniquement les femmes qui conserve leur nom d'ex-épouse) :

- Livret de famille
- Jugement de divorce

➤ En cas de veuvage ou de mariage :

- Livret de famille

